

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER N°18 Jeudi 19 septembre 2019  
RELEVÉ DE DÉCISIONS - PAYS DE LA DEODATIE à SAINT-DIE-DES-VOSGES

**MEMBRES DU COMITE DE PROGRAMMATION (quorum 1) 11 minis**

Membres en exercice : 21

Membres présents : 11

Membres votants : 11

**Etaient présents :**

*Membres titulaires*

**Mesdames:** Patricia CALBRIX, Claude KIENER

**Messieurs:** Pascal ALTMANN, Guy DESRUES, Luc EVRARD, Denis HENRY, Bernard MAETZ, Pascal MOHR, Jean Louis THIRIET, Philippe WELSCH

*Membres suppléants*

**Mesdames :** /

**Messieurs :** Marc MICHEL (représentant Claude BARLIER)

**Excusés :**

**Mesdames :** Edith COLIN, Christelle IRMOULI

**Messieurs :** Claude BARLIER, Patrice FEVE, Jean Claude FOMBARON, Philippe GEORGEL, Didier GILLE, Manuel LEMBKE

**COLLEGE PRIVE (quorum 2) : 6 minis**

Membres en exercice : 12

Membres présents : 6

Membres votants : 6

**Etaient présents :**

*Membres titulaires*

**Mesdames :** /

**Messieurs :** Pascal ALTMANN, Guy DESRUES, Luc EVRARD, Jean louis THIRIET, Philippe WELSCH

*Membres suppléants*

**Madame :** /

**Monsieur :** Marc MICHEL

**MEMBRES ASSOCIES**

**Présents :**

**Madame :**

**Excusés :**

**Mesdames :** Martine GIMILLARO (Conseillère Départementale), Marie-Aude VISINE (ASP)

**Messieurs :** Fabrice DROUHOT (ASP), David VALENCE (vice-président du Conseil Régional)

Le double quorum étant atteint, la séance démarre à 19 h 35.

Monsieur Pascal MOHR, président du GAL du PETR du Pays de la Déodatie ouvre la séance.

Il procède à l'appel des membres présents.

**Validation du compte rendu précédent**

Aucune remarque n'est formulée par le comité.

Le compte rendu du comité de programmation n°17 du jeudi 23 mai 2019 est validé à l'unanimité.

**1. Etude des dossiers**

Monsieur Pascal MOHR, avant le passage des dossiers, rappelle la notion de conflit d'intérêts et précise qu'avant chaque dossier la question sera posée aux membres du comité. En cas de conflit d'intérêts avéré, le membre est prié de quitter la salle pour le vote. L'article 10 du règlement intérieur permet dans ce seul cas de ne pas tenir compte de la règle du double quorum.

Il mentionne le déroulé :

- Présentation par le porteur de projet en 5 minutes
- Questions et échanges avec le comité de programmation
- Après le départ du porteur, le comité remplit la grille à l'aide de la notice de sélection
- La synthèse des notes faite par l'équipe technique du Pays est présentée et validée par le comité

**1.1 Pré programmation**

Porteur	Note de faisabilité	Appréciation de faisabilité	Conflit d'intérêt
PETR du Pays de la Déodatie - Déploiement de bornes de rechargement électriques en projet de coopération – <b>Guillaume CORNIL</b>	18,9 (100%)	Favorable	Denis HENRY – Pascal MOHR (VP PETR)
PETR du Pays de la Déodatie - Etude préalable au Programme Alimentaire Territorial Partagé – <b>Guillaume CORNIL</b>	19,8 (100%)	Favorable	Denis HENRY – Pascal MOHR (VP PETR) Bernard MAETZ (VP CA SDDV) partenaire

**1.2 Programmation**

Porteur	Projet	Note proposée	Montant proposé	Validation
OLC Raon l'étape	Fête des Oualous	16,5 (100%)	1 717,83€	Unanimité
Ban Sur Meurthe/Clefcy	Création d'une desserte forestière	16,2 (100%)	2 776,00 €	Unanimité
CA SDDV	Visions communes –Exposition de photographies	14,7 (90%) puis 18,5 (100%)	6 287,28€	Revote Unanimité
Association Jolis Mômes	Festival Tambouille	16,1 (100%)	29 999,97€	Unanimité
VOINSON Rachel	Création d'une ferme auberge	17,6 (100%)	29 999,97€	Unanimité
Plainfaing	Dessertes forestières	12,4 (90%)	6 933,05€	Unanimité

L'ensemble de ces projets représentent 77 085,37€ de subventions FEADER (LEADER).  
Des fiches de validation spécifiques reprenant en détail les projets et conflits d'intérêts par projets sont établies et jointes en annexe.

## 2. Actualités du programme

### ➤ Point sur les dossiers au 19/09/2019

24 sont payés (pour 337 631,47 €) soit 23,8% de la nouvelle enveloppe.

3 en validation de paiement

3 en instruction de demande de paiement

8 projets en cours de réalisation

6 en passage de CP2

9 en instruction de demande d'aide

16 en construction de la demande d'aide

Dont 5 projets de coopération

11 projets « normaux »

4 dossiers avec un AR de demande mis en attente.

Niveau national :

24 % de dossiers engagés

8% de dossiers payés

Niveau Régional :

48% de dossiers programmés

18% de dossiers payés

### ➤ Point sur la réunion information FEADER 2020-2027

Monsieur Pascal MOHR donne la parole à Guillaume CORNIL pour qu'il rende compte de la réunion de présentation régionale concernant le prochain programme FEADER 2020 2027.

#### ➤ Un cadre réglementaire révisé :

- Une Politique de cohésion : FEDER – FSE+

- Une Politique Agricole Commune (PAC) : FEAGA (1<sup>er</sup> pilier) – FEADER (2<sup>ème</sup> pilier)

#### ➤ Une nouvelle exigence :

Une nouvelle ambition environnementale et climatique

#### ➤ Des nouvelles règles :

- Un budget FEADER diminué de 27%

- Une enveloppe LEADER de 5% minimum de l'enveloppe FEADER

- Une sélection des GAL 12 mois maximum après l'approbation du programme national

## 3. Etat de consommation de l'enveloppe financière

Voir le tableau joint

#### 4. Dossiers en contrôle

- 2 dossiers contrôlés en Audit interne par l'ASP  
ALABAMA production – La grande Traversée  
Commune de Nompatelize – Fresque de mémoire  
*En attente des conclusions*
- 1 dossier contrôlé sur place par l'ASP  
Commune de Bruyères – Etude de faisabilité  
*Aucune anomalie constatée*
- 2 dossiers en Contrôle de conformité par l'ASP  
Commune de Saint-Dié-des-Vosges – Assistance à maîtrise d'ouvrage dans la restauration collective  
Commune de Gerbépal – Rénovation d'un commerce rural  
*En attente des conclusions*
- 2 dossiers en Reperformance par l'AG (Region)  
BRESSION Romain – Vente directe  
CA Saint-Dié-des-Vosges – Etude patrimoniale du château de Pierre Percée  
*En attente des conclusions*

4

#### Séance levée à 21 h 15

Le Président du GAL du Pays de la Déodatie  
Pascal MOHR

